

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(12\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Marie Pape-Carpantier, 5 septembre 1872](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Marie Pape-Carpantier, 5 septembre 1872

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 septembre 1872](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Pape-Carpantier, Marie \(1815-1878\)](#)

Lieu de destination10, rue des Ursulines, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméMarie Pape-Carpantier a accusé réception de *Solutions sociales*. Godin en prend prétexte pour lui faire part de ses difficultés à recruter et à former le personnel enseignant. Il lui demande s'il lui serait possible de former des jeunes filles de Guise aux méthodes de son cours normal et à quelles conditions elle les admettrait. Cette solution semble préférable à Godin à l'envoi d'une maîtresse d'asile au Famelistère car celle-ci devrait être mariée et son mari devrait y trouver un emploi.

NotesMarie Pape-Carpantier répond à la lettre de Godin le 8 septembre 1872 (Cnam FG 17 (2) p).

### Mots-clés

[Éducation](#), [Famelistère](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\) - Famelistère](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)

Collation4 p. (214r, 215r, 216v, 217r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 02/02/2024

---